

Au Royaume-Uni, certains marchés externalisés couvrent des périodes pouvant atteindre une trentaine d'années.

Titre(s): Au Royaume-Uni, certains marchés externalisés couvrent des périodes pouvant atteindre une trentaine d'années. [Texte imprimé] : Quels sont les avantages et les inconvénients de telles dispositions pour l'Etat et pour le secteur privé? Pourquoi la France n'y-a-t-elle pas recours plus fréquemment? / Frédéric Mireur ; Directeur Guy Benquey

Auteur(s) : Mireur, Frédéric

Autre(s) responsabilité(s) : Benquey, Guy (Directeur de thèse)
Collège interarmées de défense Paris 2525

Editeur, producteur : [Paris] : Collège interarmées de défense

Description matérielle : 1 vol. (51 p.) ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 658

Note(s) : Mémoire présenté dans le cadre du séminaire "l'externalisation et les nouveaux modes de satisfactions des besoins".

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 45-48

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire Géopolitique 2008 Paris, Collège interarmées de défense

Résumé ou extrait : La Private Finance Initiative (PFI), reposant sur les techniques de financements sur projet, constitue l'un des volets les plus importants de la politique britannique de réforme de l'Etat. Dans ce type de contrat, l'autorité publique et l'opérateur privé nouent un partenariat avec un objectif commun de réussite du projet. La France se trouve en retard dans la mise en place de ces contrats. Certes, elle a une pratique ancienne de l'association du public et du privé mais elle est en train de rentrer dans une période décisive de réforme de l'Etat.

Sujet - Nom commun : Rentabilité
Partenariat public-privé